Revue trimestrielle Impact & Justice
T1 2026

CBIS®
Catholic Responsible Investments

Julie Tanner
Managing Director, Investissements catholiques responsables

Raymond J. Burnell
Senior Director, Investissements catholiques responsables

Il y a une décennie, le Pape François lançait un défi aux investisseurs : responsabiliser le entreprises des technologies et des télécommunications des préjudices causés sur leurs plateformes et avec leurs produits. Aujourd'hui, CBIS relève toujours ce défi grâce à son œuvre de protection des enfants à l'âge de l'Intelligence artificielle (IA). Nous avons demandé à Julie Tanner et Raymond Burnell de partager leurs réflexions sur ce cheminement.

Quand et où les engagements de CBIS sur la sécurité des enfants commencent-ils ?

Tanner : CBIS a initié son engagement auprès des entreprises des technologies et des télécommunications sur l'exploitation sexuelle des enfants en ligne dès 2017 lorsque nous avons participé à la conférence du Vatican « Child Dignity Online ». Nous étions le seul investisseur invité à prendre part conjointement avec les forces de l'ordre, les organisations à but non lucratif ainsi que les dirigeants de gouvernement et d'entreprise.

Quelle fut la réaction initiale du secteur ?

Tanner : À l'époque, seuls quelques investisseurs soulevant la question, les entreprises étaient pour la plupart totalement réticentes à s'engager auprès de nous.

Que s'est-il passé au cours des années qui ont suivi ?

Tanner : CBIS a déposé des résolutions d'actionnaires auprès de Verizon, AT&T et Apple puis des résolutions conjointes pour Meta et Alphabet. Initialement, les entreprises étaient surprises et, dans certains cas, inconscientes de l'échelle de l'exploitation rendue possible par leurs services.

Quelle sorte de progrès ont-ils été accomplis grâce à vos engagements ?

Burnell : Le progrès a été mesuré et soutenu. Verizon scanne désormais les images et

« CBIS a déposé des résolutions d'actionnaires auprès de Verizon, AT&T et Apple puis des résolutions conjointes pour Meta et Alphabet. »

les vidéos dans le Cloud pour identifier, supprimer et dénoncer les supports relevant d'abus sexuel envers les enfants. Alphabet a amélioré ses outils de détection IA envers les contenus d'exploitation sur les plateformes de Google. Meta a limité la capacité des inconnus à contacter des mineurs et restreint les contenus qui leurs sont accessibles. Apple a mis en œuvre deux nouvelles mesures de sécurité des communications pour les enfants de moins de 12 ans en 2021 puis, à la fin 2025, étendu les protections par défaut aux adolescents de 13 à 17 ans.

Travaillez-vous avec d'autres investisseurs sur ces engagements ?

Burnell : Oui. CBIS reste un leader actif avec Apple et continue de collaborer sur les engagements avec Alphabet et Meta. Nous avons également créé et offert des moyens au Child Safety and Technology Working Group (Groupe de travail sur la technologie et la sécurité des enfants) au sein de l'ICCR (Interfaith Center on Corporate Responsibility - Centre interconfessionnel sur la responsabilité d'entreprise, une coalition d'investisseurs se fondant sur la foi. Ce groupe inclut désormais environ 35 organisations membres.

Comment l'ensemble de vos travaux antérieurs ont-ils évolués vers l'engagement élargi de CBIS sur l'IA déontologique ?

Tanner : La connexion est directe. À mesure de l'expansion exponentielle du secteur IA, CBIS a amplifié sa portée. Nous nous impliquons aujourd'hui auprès des plus grandes entreprises technologiques du monde avec la *Collective Impact Coalition on Ethical AI de la World Benchmarking Alliance*, une initiative élargie priorisant la manière

dont les entreprises développent, déploient et régissent l'IA entre toutes les applications.

L'Église catholique a-t-elle pris position sur l'IA ?

Burnell : Les orientations initiales du Pape Léon en tant que Souverain pontife ont renforcé et approfondi le cadre de travail. Il souligne que l'IA exige responsabilité morale et sagesse humaine. S'exprimant lors du Builders AI Forum au Vatican, le Pape Léon a observé : « *La question n'est pas simplement de savoir ce que l'IA peut faire mais ce que nous devenons du fait des technologies que nous créons.* »

Étant donnés vos progrès avec nombre des principales entreprises de la tech, que pensez-vous qu'il reste encore à faire ?

Burnell : Notre travail est incessant. En dépit des avancées des entreprises, les contenus préjudiciables et les sollicitations en ligne continuent d'atteindre les enfants, particulièrement dans les espaces numériques privés où les outils de détection et de modération sont limités par des choix conceptuels priorisant la confidentialité.

Plus de 300 millions d'enfants sont victimisés en ligne chaque année. Chaque demi-seconde, un enfant accède en ligne pour la première fois. À tout moment donné, environ 50 000 prédateurs sont actifs. L'échelle du problème signifie que même des progrès coordonnés et soutenus peuvent avoir du mal à suivre le rythme du volume des nouveaux risques.

Cela semble urgent.

Tanner : Les développements juridiques récents ont transposé l'argument de la manière dont les entreprises utilisent l'IA pour protéger les enfants vers le fait que ce sont les produits qui sont défaillants. CBIS et les partenaires de sa coalition développent une réponse coordonnée qui recadre leur engagement autour du concept de préjudice prévisible. C'est la nouvelle frontière de notre travail.

Informations importantes

Tous les documents d'opinion reflètent le jugement actuel du conseiller et sont sujets à changement. Ces documents ne sont pas destinés à être une offre ou une sollicitation pour acheter, détenir ou vendre un instrument financier ou des services de conseil en investissement.

Les titres identifiés et décrits ne représentent pas tous les titres achetés, vendus ou recommandés pour les fonds CRI. Le lecteur ne doit pas partir du principe qu'un investissement dans les titres identifiés était ou sera rentable. Visitez notre site Web pour une liste complète des titres offerts sur la période.

Contact

Nous sommes impatients d'avoir de vos nouvelles !

Pour toutes vos questions, veuillez contacter votre représentant CBIS :

info@cbisglobal.com ou **(39) 080 919 9232**